

Analyse des déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa

Analysis of the Determinants of Entrepreneurial Dynamics in the City of Kinshasa

KWADO GEKOBBO MAURO

Résumé

La dynamique entrepreneuriale constitue un levier essentiel de la croissance économique, de la création d'emplois et de la transformation structurelle des économies. Pourtant, malgré les nombreuses réformes engagées en République démocratique du Congo pour promouvoir l'entrepreneuriat, la création d'entreprises demeure relativement faible, particulièrement dans la ville de Kinshasa. Cette étude a pour objectif d'identifier et d'analyser les principaux déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans cette ville sur la période 2000-2023. À cette fin, une approche quantitative fondée sur un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) est mobilisée afin d'examiner l'influence des variables macroéconomiques, notamment l'inflation, le crédit à l'économie, le taux directeur et les chocs économiques, sur l'évolution de la création d'entreprises.

Les résultats montrent que l'inflation, le taux directeur et les chocs économiques influencent significativement la dynamique entrepreneuriale, tandis que le crédit à l'économie ne présente pas d'effet statistiquement significatif. Les estimations révèlent également l'existence d'effets différés, traduisant une adaptation progressive des entrepreneurs aux conditions macroéconomiques. Les différents tests diagnostiques confirment la robustesse du modèle estimé. Cette recherche contribue à enrichir la littérature sur les déterminants macroéconomiques de l'entrepreneuriat en République démocratique du Congo en proposant une analyse dynamique appliquée au cas de Kinshasa. Elle met en évidence la nécessité de renforcer la stabilité macroéconomique, d'améliorer l'accès au financement des PME, de consolider le climat des affaires et de développer des politiques publiques susceptibles de soutenir durablement la création d'entreprises.

Mots-clés : dynamique entrepreneuriale ; création d'entreprises ; ARDL ; entrepreneuriat ; variables macroéconomiques ; Kinshasa ; République démocratique du Congo.

1.INTRODUCTION

L'entrepreneuriat est aujourd'hui reconnu comme l'un des principaux moteurs de la croissance économique, de la création d'emplois, de l'innovation et de la transformation structurelle des économies. Depuis plusieurs décennies, les chercheurs, les organisations internationales et les décideurs publics s'accordent sur le fait que le développement du secteur privé constitue un levier essentiel pour améliorer la compétitivité des économies et renforcer leur résilience face aux mutations économiques mondiales. Dans un contexte marqué par la mondialisation, l'intensification des échanges internationaux et l'intégration croissante des marchés, la capacité d'un pays à promouvoir l'initiative entrepreneuriale apparaît désormais comme un facteur déterminant de son développement économique. Comme le souligne l'Organisation des Nations Unies, aucun État ne peut aujourd'hui définir ses politiques économiques indépendamment des évolutions de l'économie mondiale (ONU, 2001).

Cette évolution explique l'intérêt grandissant accordé à l'entrepreneuriat tant dans les économies développées que dans les pays en développement. Les travaux de Boutillier et Uzunidis (1994), repris par Bourguiba (2007), montrent que les préoccupations des chercheurs se sont progressivement déplacées vers l'analyse du rôle de l'entrepreneuriat dans le développement économique et social. De même, Jakubiak et al. (2016) soulignent que l'entrepreneuriat occupe désormais une place centrale dans les économies modernes en raison de sa contribution à la croissance, à l'innovation et à la création de richesses. Selon Mutila (2021), les multiples avantages qu'il procure expliquent l'intérêt croissant qu'il suscite auprès des gouvernements, des universités et des institutions internationales. Au-delà de son rôle dans la création d'emplois, l'entrepreneuriat contribue également à l'élargissement de l'assiette fiscale, au développement de l'innovation et à l'amélioration de la compétitivité des économies (Verstraete & Saporta, 2006 ; Kamdem, 2011). C'est dans cette perspective qu'Andersson et Noseleit (2011) considèrent la promotion de la création d'entreprises comme un instrument majeur des politiques de l'emploi.

Cette importance accordée à l'entrepreneuriat s'est traduite par la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques destinées à favoriser l'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale. La Commission européenne (2008) ainsi que l'OCDE (2010) rappellent que le développement de l'esprit d'entreprise constitue un facteur essentiel de compétitivité et de croissance durable. Dans le même esprit, le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) montre que les déterminants de la dynamique entrepreneuriale varient considérablement selon les contextes nationaux, ce qui implique que les politiques publiques destinées à promouvoir l'entrepreneuriat doivent être adaptées aux réalités économiques, institutionnelles et sociales propres à chaque pays.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'entrepreneuriat revêt toutefois une dimension particulière. Il constitue souvent une réponse aux difficultés d'accès au marché du travail formel, à la forte croissance démographique et à l'urbanisation accélérée. Cette situation favorise l'émergence d'un entrepreneuriat principalement orienté vers les activités commerciales et les services, largement dominés par le secteur informel. Malgré cette forte dynamique entrepreneuriale apparente, la création et la croissance des entreprises demeurent fortement limitées par de nombreuses contraintes structurelles liées au financement, aux

infrastructures, au climat des affaires et à la qualité des institutions (Afesorgbor, 2023). Dans cette perspective, Lee et Kwak (2025) soulignent que la performance entrepreneuriale dépend largement de la qualité de l'écosystème entrepreneurial, lequel regroupe les institutions, les infrastructures, les ressources financières, le capital humain et l'environnement réglementaire.

La République démocratique du Congo n'échappe pas à cette réalité. Bien qu'elle dispose d'importantes ressources naturelles, d'un vaste marché intérieur et d'un potentiel démographique considérable, la dynamique entrepreneuriale y demeure relativement faible et largement dominée par des activités informelles. Les petites et moyennes entreprises représentent l'essentiel du tissu économique national, mais elles évoluent dans un environnement marqué par un accès limité au financement, des infrastructures insuffisantes, une faible diversification productive ainsi qu'un climat des affaires encore peu favorable. Face à cette situation, plusieurs réformes institutionnelles ont été engagées afin d'améliorer l'environnement entrepreneurial, notamment l'adoption de la Charte des PME en 2009, la création du Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE) en 2013, l'élaboration de la Stratégie nationale de développement des PME en 2016, la promulgation de la loi sur la sous-traitance en 2018, la création du Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC), du Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (PRONADEC) ainsi que l'élévation, en 2021, du ministère chargé des PME au rang de ministère d'État.

Malgré ces différentes initiatives, les performances entrepreneuriales de la RDC demeurent relativement modestes au regard des indicateurs internationaux. Les rapports du Global Entrepreneurship Monitor (GEM), les classements Doing Business de la Banque mondiale ainsi que plusieurs statistiques nationales montrent que la création d'entreprises reste insuffisante comparativement au potentiel économique et démographique du pays. Cette situation est particulièrement observable dans la ville de Kinshasa, principale métropole économique de la RDC, où la croissance rapide de la population, l'urbanisation accélérée et l'expansion des besoins en biens et services devraient théoriquement favoriser une dynamique entrepreneuriale beaucoup plus soutenue.

Kinshasa constitue ainsi un terrain d'analyse particulièrement pertinent. Avec plus de dix-sept millions d'habitants, la capitale congolaise concentre une part importante des activités économiques nationales et bénéficie d'un marché de consommation en constante expansion. Toutefois, ce potentiel demeure insuffisamment exploité en raison de nombreuses contraintes, notamment les difficultés d'accès au financement, la faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie, la complexité administrative, les coûts logistiques élevés ainsi que les effets des différents chocs économiques, politiques et sanitaires intervenus au cours des dernières années.

Cette situation soulève une interrogation fondamentale : malgré les nombreuses réformes engagées en faveur de l'entrepreneuriat, quels sont les principaux facteurs qui expliquent encore la faible dynamique entrepreneuriale observée dans la ville de Kinshasa ? Plus précisément, quels déterminants économiques, financiers, institutionnels et conjoncturels influencent la création d'entreprises au cours de la période 2000-2023 ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette problématique, la présente étude se fixe pour objectif d'identifier et d'analyser les principaux déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa. Elle mobilise une approche économétrique fondée sur un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL) afin d'évaluer l'influence des principales variables macroéconomiques, notamment l'inflation, le crédit à l'économie, le taux directeur et les chocs économiques, sur l'évolution de la création d'entreprises.

L'intérêt scientifique de cette recherche réside dans le fait qu'elle contribue à enrichir une littérature encore peu développée sur les déterminants macroéconomiques de la dynamique entrepreneuriale en République démocratique du Congo, en particulier dans le contexte de Kinshasa. Sur le plan pratique, les résultats attendus sont susceptibles d'éclairer les décideurs publics dans la conception de politiques visant à améliorer le climat des affaires, renforcer l'accès au financement et promouvoir un entrepreneuriat capable de soutenir durablement la croissance économique et la création d'emplois.

2. CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE

2.1. Fondements théoriques de la dynamique entrepreneuriale

L'analyse de la dynamique entrepreneuriale a suscité un intérêt croissant dans les sciences économiques et de gestion au cours des dernières décennies. Les recherches consacrées à ce domaine montrent que la création et le développement des entreprises résultent de l'interaction entre les caractéristiques individuelles des entrepreneurs, l'environnement économique, les institutions et les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent. Cette diversité des facteurs explicatifs a conduit à l'émergence de plusieurs approches théoriques qui, bien que complémentaires, proposent des interprétations différentes du phénomène entrepreneurial.

Dans la littérature, ces approches peuvent être regroupées autour de deux grandes perspectives. La première considère l'entrepreneuriat comme le résultat de l'identification et de l'exploitation d'opportunités économiques dans un environnement favorable. La seconde appréhende l'entrepreneuriat comme une stratégie d'adaptation aux contraintes économiques et sociales, notamment dans les pays en développement où les opportunités d'emploi salarié demeurent limitées.

2.1.1. L'approche fondée sur les opportunités entrepreneuriales

L'approche fondée sur les opportunités considère que la dynamique entrepreneuriale constitue un moteur essentiel de la croissance économique. Dans cette perspective, les individus créent des entreprises parce qu'ils identifient des opportunités de marché susceptibles de générer de la valeur ajoutée. L'environnement économique, institutionnel et financier joue alors un rôle déterminant dans l'apparition de ces opportunités.

Cette vision trouve son principal fondement dans les travaux de Schumpeter (1934), pour qui l'entrepreneur est avant tout un innovateur capable d'introduire de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de production ou de nouvelles formes d'organisation. Par le mécanisme de la « destruction créatrice », les innovations remplacent progressivement les anciennes structures

productives et stimulent la croissance économique. Ainsi, la création d'entreprises apparaît comme un vecteur de modernisation des économies.

Dans le prolongement de cette approche, Kirzner (1973) développe la théorie de l'alerte entrepreneuriale. Selon cet auteur, l'entrepreneur ne crée pas nécessairement de nouvelles innovations, mais se distingue par sa capacité à détecter les imperfections du marché et à exploiter des opportunités de profit encore inexploitées. L'activité entrepreneuriale résulte ainsi d'un processus permanent de découverte des opportunités économiques.

Les travaux de North (1990) enrichissent cette analyse en montrant que la qualité des institutions influence directement la dynamique entrepreneuriale. Les règles juridiques, la protection des droits de propriété, la stabilité des politiques publiques ainsi que la qualité du climat des affaires réduisent les coûts de transaction et favorisent les investissements privés. À l'inverse, un environnement institutionnel instable augmente l'incertitude et limite les initiatives entrepreneuriales.

Cette approche est complétée par les travaux de Granovetter (1985) et de Bourdieu (1986), qui mettent en évidence l'importance du capital social dans le développement entrepreneurial. Les réseaux sociaux facilitent l'accès à l'information, au financement, aux partenaires commerciaux et aux opportunités d'affaires. Dans les économies où les marchés financiers demeurent peu développés, ces réseaux constituent souvent un mécanisme essentiel de mobilisation des ressources nécessaires à la création d'entreprises.

Enfin, les recherches récentes sur les écosystèmes entrepreneuriaux montrent que la performance entrepreneuriale dépend largement de la qualité de l'environnement global dans lequel évoluent les entreprises. Cet écosystème comprend notamment les institutions publiques, les infrastructures économiques, les établissements financiers, les universités, les centres d'innovation ainsi que les politiques publiques destinées à soutenir le secteur privé.

2.1.2. L'approche de l'entrepreneuriat de nécessité

À l'opposé de l'approche précédente, le courant de l'entrepreneuriat de nécessité considère que la création d'entreprises résulte principalement des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les individus. Dans les pays en développement, l'entrepreneuriat constitue souvent une stratégie de survie face au chômage, au sous-emploi et à la faiblesse du secteur formel.

Cette approche s'appuie notamment sur les travaux de Doeringer et Piore (1971), qui expliquent que le marché du travail est segmenté entre un secteur formel relativement protégé et un secteur informel caractérisé par la précarité. Les individus exclus du marché formel développent alors des activités entrepreneuriales afin d'assurer leurs moyens de subsistance.

Hart (1973) approfondit cette analyse à travers la théorie de l'économie informelle. Selon cet auteur, les activités informelles représentent une réponse rationnelle aux contraintes institutionnelles et économiques qui limitent l'accès aux emplois formels. Cette situation caractérise de nombreuses économies africaines où les petites activités commerciales, artisanales et de services constituent la principale source de revenus d'une large partie de la population.

Dans le contexte des pays en développement, cette approche apparaît particulièrement pertinente pour comprendre la dynamique entrepreneuriale. Une proportion importante des entreprises naît davantage par nécessité économique que par la volonté d'exploiter une innovation ou une opportunité de marché. Cette réalité explique la prédominance de très petites entreprises évoluant dans le secteur informel, avec des perspectives de croissance souvent limitées.

Au regard de ces différentes approches, il apparaît que la dynamique entrepreneuriale ne peut être expliquée par une seule théorie. Elle résulte de l'interaction entre des facteurs économiques, financiers, institutionnels, sociaux et infrastructurels dont l'importance varie selon les contextes nationaux. Dans le cas de la ville de Kinshasa, caractérisée à la fois par un fort potentiel économique et par de nombreuses contraintes structurelles, ces approches apparaissent complémentaires et constituent le cadre théorique mobilisé dans la présente recherche.

2.2. Revue de la littérature empirique

Les études empiriques consacrées à la dynamique entrepreneuriale montrent que les déterminants de la création d'entreprises diffèrent selon les contextes économiques, institutionnels et sociaux. Les travaux disponibles mettent néanmoins en évidence un consensus autour de plusieurs facteurs majeurs, notamment le climat des affaires, l'accès au financement, les infrastructures, la stabilité macroéconomique et la qualité des institutions.

Les analyses du **Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2023)** montrent que les pays bénéficiant d'un environnement institutionnel stable, d'un accès facilité au crédit et d'infrastructures de qualité enregistrent généralement une dynamique entrepreneuriale plus soutenue. Ces résultats confirment que les politiques publiques jouent un rôle déterminant dans le développement des activités entrepreneuriales.

Dans une étude consacrée à l'Allemagne, **Audretsch et Fritsch (1994)** montrent que les régions bénéficiant d'importants effets d'agglomération enregistrent des taux de création d'entreprises plus élevés. Les auteurs soulignent également que la densité de population et l'environnement économique local constituent des déterminants essentiels de la dynamique entrepreneuriale, tandis que l'effet du chômage demeure plus ambigu.

Plus récemment, **Pindado et al. (2023)** mettent en évidence l'influence positive de la qualité des institutions sur le développement et l'internationalisation des jeunes entreprises dans plusieurs pays africains. À partir des données du Global Entrepreneurship Monitor, les auteurs montrent que la stabilité réglementaire favorise significativement la croissance entrepreneuriale.

Les travaux de **Molla (2023)** soulignent, quant à eux, l'importance croissante des technologies numériques dans l'écosystème entrepreneurial africain. L'auteur montre que le développement des services financiers numériques améliore l'accès au financement et favorise l'émergence de nouvelles entreprises innovantes.

Dans le contexte congolais, les recherches demeurent relativement limitées. L'étude de **Mujinga Kapemba, Muayila Kabibu et Tendele Mobonda (2023)** analyse les déterminants

de l'intention entrepreneuriale auprès de 663 étudiants de Kinshasa. Les résultats montrent que la perception d'un environnement économique favorable, l'accès à l'information ainsi que l'existence d'opportunités économiques influencent significativement l'intention de créer une entreprise.

Dans leur ensemble, ces travaux mettent en évidence l'importance des variables économiques, institutionnelles et financières dans le développement entrepreneurial. Toutefois, ils présentent plusieurs limites. Premièrement, la majorité des recherches s'intéresse principalement à l'intention entrepreneuriale plutôt qu'à la dynamique effective de création d'entreprises. Deuxièmement, les études portant sur la République démocratique du Congo restent peu nombreuses et privilégient généralement des approches transversales fondées sur des enquêtes. Enfin, les travaux mobilisant des modèles dynamiques de séries chronologiques pour analyser les déterminants macroéconomiques de la création d'entreprises demeurent encore très rares.

La présente étude entend contribuer à combler cette lacune en proposant une analyse des déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa à partir d'un modèle ARDL appliqué à des données chronologiques couvrant la période 2000-2023. Cette approche permet d'analyser simultanément les effets de court terme et de long terme des variables macroéconomiques sur la création d'entreprises, offrant ainsi un éclairage complémentaire aux travaux antérieurs.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Approche méthodologique

Cette étude adopte une approche quantitative fondée sur l'analyse économétrique des séries chronologiques afin d'identifier les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa. Ce choix méthodologique se justifie par la nature de la problématique étudiée, qui consiste à analyser l'influence de plusieurs variables macroéconomiques sur l'évolution de la création d'entreprises au cours du temps.

Les données mobilisées couvrent la période 2000-2023 et présentent une fréquence mensuelle obtenue à partir des séries statistiques disponibles auprès des institutions nationales. L'utilisation de séries chronologiques permet de prendre en compte les interactions dynamiques entre les variables économiques et d'analyser aussi bien les effets immédiats que les effets différés des principaux déterminants de la dynamique entrepreneuriale.

Compte tenu de ces caractéristiques, la présente étude retient le modèle autorégressif à retards échelonnés (Autoregressive Distributed Lag Model - ARDL) développé par Pesaran, Shin et Smith (2001). Ce modèle est particulièrement adapté lorsque les variables présentent des ordres d'intégration mixtes $I(0)$ et $I(1)$, sous réserve qu'aucune variable ne soit intégrée d'ordre deux ($I(2)$). Il permet également d'estimer simultanément les relations de court terme et de long terme entre la variable dépendante et les variables explicatives.

3.2. Spécification du modèle

Conformément aux objectifs de cette recherche, la dynamique entrepreneuriale est mesurée par le nombre d'entreprises créées à Kinshasa. Cette variable dépendante est expliquée par plusieurs variables macroéconomiques susceptibles d'influencer les décisions de création d'entreprises.

Le modèle général peut être exprimé sous la forme suivante :

$$Entre_t = \beta_0 + \beta_{1s} \sum_{i=0}^q INF_{t-s} + \beta_{2s} \sum_{i=0}^q credi_{t-s} + \beta_{3s} \sum_{i=0}^q Tdir_{t-s} + \beta_{4s} \sum_{i=0}^q choc_{t-s} + \theta_{1s} \sum_{i=1}^p Entre_{t-s} + u_t$$

où :

ENTRE représente le nombre d'entreprises créées ; **CREDIT** désigne le crédit accordé à l'économie ; **INFLA** représente le taux d'inflation ; **TXDIR** correspond au taux directeur fixé par la Banque Centrale du Congo ; **CHOCS** est une variable muette capturant les principaux chocs économiques, politiques et sanitaires intervenus durant la période étudiée ; ε représente le terme d'erreur.

L'estimation est réalisée sous la forme d'un modèle ARDL intégrant les retards optimaux de chacune des variables afin de prendre en compte les effets dynamiques.

3.3. Description des variables

Le choix des variables repose à la fois sur les enseignements de la littérature économique et sur les spécificités du contexte congolais.

Le crédit à l'économie constitue un indicateur de l'accès au financement des entreprises. Une augmentation du crédit est théoriquement susceptible de stimuler les investissements et la création d'entreprises.

L'inflation traduit le niveau de stabilité macroéconomique. Une inflation élevée accroît généralement l'incertitude économique et réduit les incitations à investir.

Le taux directeur représente l'instrument principal de politique monétaire. Son augmentation renchérit le coût du crédit et peut limiter les initiatives entrepreneuriales.

Enfin, la variable de chocs prend en compte les principaux événements susceptibles d'avoir perturbé la dynamique entrepreneuriale, notamment les élections générales, la pandémie de COVID-19, les fluctuations des prix des matières premières ainsi que les tensions économiques ayant affecté l'environnement des affaires.

3.4. Sources des données

Les données utilisées proviennent principalement de trois sources institutionnelles.

Les informations relatives au nombre d'entreprises créées ont été obtenues auprès du Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE).

Les variables macroéconomiques (taux directeur, inflation et crédit à l'économie) proviennent des Bulletins statistiques de la Banque Centrale du Congo (BCC).

Les informations relatives aux différents chocs économiques et institutionnels ont été construites à partir des principales chronologies économiques nationales ainsi que des rapports de la Banque mondiale.

Lorsque certaines variables n'étaient disponibles qu'à une fréquence annuelle, elles ont été converties en données mensuelles au moyen de la méthode d'interpolation de Denton, largement utilisée en économétrie des séries temporelles.

3.5. Procédure d'estimation

L'analyse économétrique s'est déroulée en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, les propriétés statistiques des séries ont été examinées au moyen du test de racine unitaire d'Augmented Dickey-Fuller (ADF) afin de déterminer leur ordre d'intégration.

Dans un deuxième temps, les retards optimaux du modèle ARDL ont été sélectionnés à l'aide du critère d'information d'Akaike (AIC).

Les paramètres du modèle ont ensuite été estimés par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Enfin, plusieurs tests diagnostiques ont été réalisés afin de vérifier la validité des résultats obtenus. Il s'agit notamment des tests de Breusch-Godfrey pour l'autocorrélation des résidus, du test de White pour l'homoscédasticité, du test de Jarque-Bera pour la normalité des erreurs, du test RESET de Ramsey pour la spécification fonctionnelle, des tests CUSUM et CUSUMSQ pour la stabilité des paramètres, ainsi que du Variance Inflation Factor (VIF) pour détecter une éventuelle multicolinéarité entre les variables explicatives.

4. RÉSULTATS DE L'ESTIMATION

4.1. Analyse de la stationnarité des variables

Avant toute estimation économétrique, il est indispensable de vérifier les propriétés de stationnarité des séries temporelles afin d'éviter les régressions fallacieuses susceptibles de conduire à des résultats biaisés (Granger & Newbold, 1974). À cet effet, le test de racine unitaire d'Augmented Dickey-Fuller (ADF) a été appliqué à l'ensemble des variables retenues dans le modèle.

Les résultats du test sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Résultats du test de stationnarité (ADF)

Variables	Statistique ADF	Valeur critique (5 %)	Probabilité	Stationnarité	Ordre d'intégration
ENTRE	-0,940	-1,945	0,3058	Non	I(1)
TXD	-0,374	-1,945	0,5459	Non	I(1)
CREDIT	-7,640	-1,945	0,0000	Oui	I(0)
INFLA	-1,964	-1,945	0,0480	Oui	I(0)
CHOCS	-3,000	-1,9453	0,0031	Oui	I(0)

Source : calculs de l'auteur à partir des sorties EViews.

Les résultats montrent que les variables **CREDIT**, **INFLA** et **CHOCS** sont stationnaires en niveau, leurs statistiques ADF étant supérieures en valeur absolue aux valeurs critiques de MacKinnon au seuil de 5 %, avec des probabilités inférieures à 0,05. Elles sont donc intégrées d'ordre zéro, notées **I(0)**.

En revanche, les variables **ENTRE** et **TXD** ne sont pas stationnaires en niveau. Les probabilités associées au test ADF étant supérieures au seuil de significativité de 5 %, l'hypothèse nulle de présence d'une racine unitaire ne peut être rejetée. Après différenciation première, ces deux variables deviennent stationnaires ; elles sont ainsi intégrées d'ordre un, **I(1)**.

La coexistence de variables intégrées d'ordre zéro et d'ordre un constitue une condition favorable à l'utilisation du modèle **Autoregressive Distributed Lag (ARDL)** développé par Pesaran, Shin et Smith (2001), à condition qu'aucune variable ne soit intégrée d'ordre deux (**I(2)**). Les résultats obtenus satisfont cette exigence, ce qui justifie le recours à cette approche économétrique pour analyser les déterminants de la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa.

4.2. Sélection du modèle ARDL optimal

La détermination des ordres de retard du modèle ARDL constitue une étape essentielle de l'estimation, dans la mesure où elle permet d'obtenir une spécification à la fois parcimonieuse et statistiquement performante. À cette fin, plusieurs combinaisons de retards ont été estimées et comparées à l'aide du critère d'information d'Akaike (AIC), couramment utilisé pour sélectionner le modèle offrant le meilleur compromis entre qualité d'ajustement et complexité.

Les principaux modèles retenus sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2. Sélection du modèle ARDL optimal selon le critère d'information d'Akaike

Modèle	LogL	AIC	BIC	HQ	R ² ajusté	Spécification
231	-429,44	13,356	13,949	13,591	0,431	ARDL(3,3,0,3,4)

	1					
358	-432,98 0	13,373	13,866	13,568	0,404	ARDL(3,2,0,3,2)
356	-431,03 3	13,374	13,934	13,595	0,415	ARDL(3,2,0,3,4)
226	-429,03 9	13,374	13,999	13,622	0,426	ARDL(3,3,0,4,4)

Source : calculs de l'auteur à partir des sorties EViews.

Les résultats montrent que la spécification **ARDL(3,3,0,3,4)** présente la plus faible valeur du critère d'information d'Akaike ($AIC = 13,356$), ce qui traduit le meilleur compromis entre qualité d'ajustement et parcimonie du modèle. Cette spécification est donc retenue pour l'estimation des déterminants de la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa.

Les résultats détaillés de l'estimation de ce modèle sont présentés dans la section suivante.

4.3. Résultats de l'estimation du modèle ARDL

Après avoir vérifié la stationnarité des séries et sélectionné la spécification optimale, le modèle ARDL(3,3,0,3,4) a été estimé afin d'identifier les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa. Les résultats sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3. Résultats de l'estimation du modèle ARDL

Variable	Coefficient	Erreur-type	t-statistique	Probabilité
DENTRE(-1)	-0,199	0,127	-1,567	0,1235
DENTRE(-2)	-0,280**	0,129	-2,172	0,0346
DENTRE(-3)	-0,250*	0,130	-1,923	0,0602
INFLA	21,164	18,898	1,120	0,2681
INFLA(-1)	-63,379**	24,241	-2,615	0,0118
INFLA(-2)	66,025**	25,421	2,597	0,0123
INFLA(-3)	-25,745	22,583	-1,140	0,2597
CREDIT	-5,375	4,465	-1,204	0,2343
DTXDIR	6,991	11,193	0,625	0,5351

DTXDIR(-1))	2,179	11,027	0,198	0,8441
DTXDIR(-2))	-23,734**	9,961	-2,383	0,0210
DTXDIR(-3))	-26,007**	10,576	-2,459	0,0174
CHOCS	-301,154**	116,388	-2,588	0,0126
CHOCS(-1)	-26,841	148,934	-0,180	0,8577
CHOCS(-2)	252,892*	146,454	1,727	0,0904
CHOCS(-3)	-157,776	160,323	-0,984	0,3298
CHOCS(-4)	252,707*	127,996	1,974	0,0539
Constante	31,531	35,351	0,892	0,3767

$R^2 = 0,5495$

Notes : *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,10$.

Source : calculs de l'auteur à partir des sorties EViews.

Les résultats montrent que plusieurs variables macroéconomiques influencent significativement la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa. Les coefficients associés aux variables retardées mettent en évidence l'existence d'effets différés, ce qui confirme la pertinence du recours au modèle ARDL pour analyser les mécanismes d'ajustement dans le temps.

L'inflation, le taux directeur et les chocs économiques présentent des effets statistiquement significatifs sur la création d'entreprises, contrairement au crédit à l'économie dont le coefficient demeure non significatif au seuil conventionnel de 5 %. Par ailleurs, certaines valeurs retardées de la variable dépendante apparaissent significatives, traduisant une dynamique propre de la création d'entreprises au cours de la période étudiée.

Enfin, le coefficient de détermination ($R^2 = 0,5495$) indique que près de 55 % des variations observées de la dynamique entrepreneuriale sont expliquées par les variables retenues dans le modèle. Ce niveau de pouvoir explicatif peut être considéré comme satisfaisant pour un modèle macroéconomique estimé à partir de séries temporelles.

4.4. Validation du modèle économétrique

La fiabilité des estimations obtenues repose sur le respect des principales hypothèses des modèles de régression. À cette fin, plusieurs tests diagnostiques ont été réalisés afin de vérifier l'absence d'autocorrélation des résidus, l'homoscédasticité des erreurs ainsi que leur normalité. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4. Tests diagnostiques du modèle

Test	F-statistique	p-value
Breusch-Godfrey	0,455	0,5029
White	0,2052	0,9900
Jarque-Bera	1,938	0,3790

Source : calculs de l'auteur à partir des sorties EViews.

Les résultats indiquent que le modèle satisfait les principales hypothèses économétriques. Le test de **Breusch-Godfrey** ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation des résidus ($p = 0,5029$), ce qui indique que les erreurs sont indépendantes dans le temps.

Le test de **White** confirme l'hypothèse d'homoscédasticité des résidus ($p = 0,9900$), suggérant que la variance des erreurs demeure constante tout au long de la période d'étude.

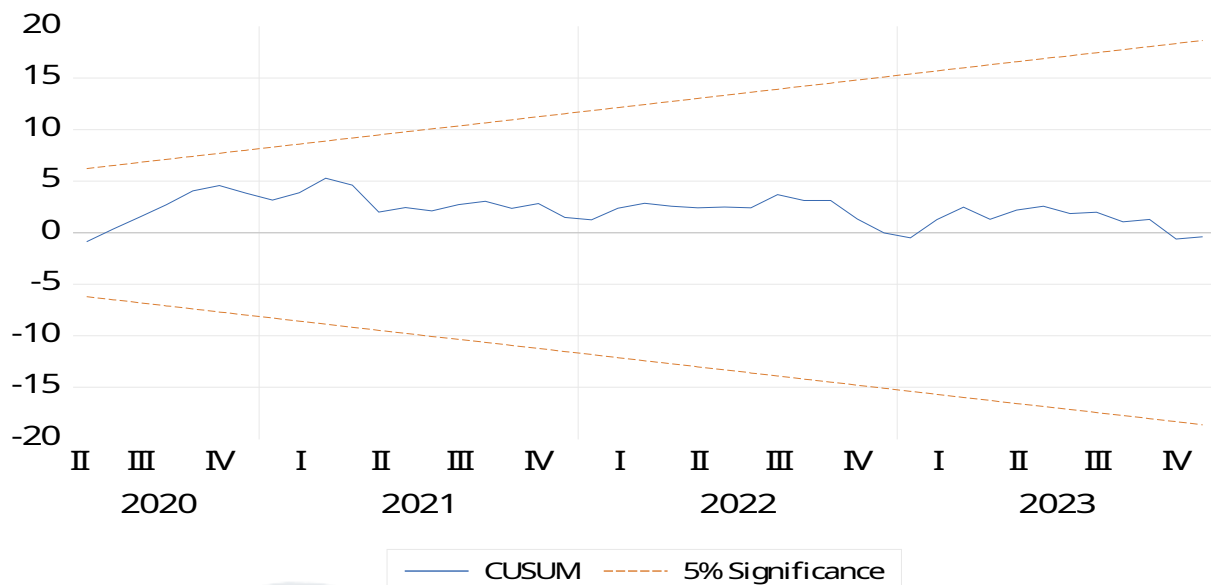
Enfin, le test de **Jarque-Bera** ne rejette pas l'hypothèse de normalité des résidus ($p = 0,3790$), indiquant que ceux-ci suivent approximativement une distribution normale.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment la validité statistique du modèle ARDL estimé et permettent d'interpréter les coefficients obtenus avec un niveau satisfaisant de confiance.

4.5. Test de stabilité des paramètres

La stabilité des paramètres estimés a été examinée à l'aide du test **CUSUM (Cumulative Sum of Recursive Residuals)**. Ce test permet de vérifier si les coefficients du modèle demeurent stables sur l'ensemble de la période d'étude.

Figure 1. Test de stabilité CUSUM



Source : calculs de l'auteur à partir des sorties EViews.

L'examen de la figure montre que la courbe du **CUSUM** demeure entièrement comprise à l'intérieur des bandes critiques de confiance à 5 % durant toute la période d'observation. Aucun franchissement des limites critiques n'est observé.

Ces résultats indiquent que les paramètres estimés ne présentent pas de rupture structurelle significative et demeurent stables au cours de la période étudiée. Par conséquent, l'hypothèse de stabilité des coefficients ne peut être rejetée, ce qui renforce la robustesse des estimations obtenues et la fiabilité des conclusions tirées du modèle ARDL.

5. Discussion des résultats

Les résultats obtenus mettent en évidence le rôle déterminant des variables macroéconomiques dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa. Ils montrent que les décisions de création d'entreprises sont sensibles aux conditions monétaires ainsi qu'aux différents chocs économiques ayant affecté l'économie congolaise au cours de la période étudiée. Ces résultats confirment, dans une large mesure, les enseignements de la littérature économique tout en révélant certaines spécificités propres au contexte de la République démocratique du Congo.

5.1. Inflation et dynamique entrepreneuriale

L'analyse économétrique montre que l'inflation n'exerce pas d'effet immédiat significatif sur la création d'entreprises. En revanche, les coefficients retardés révèlent une relation dynamique caractérisée par un effet négatif à court terme suivi d'un effet positif au deuxième retard.

Cette évolution suggère que les entrepreneurs ne réagissent pas instantanément aux variations du niveau général des prix. Dans un premier temps, une hausse de l'inflation accroît l'incertitude économique, réduit le pouvoir d'achat des ménages et augmente les coûts de production, ce qui tend à retarder ou à décourager les projets entrepreneuriaux. Toutefois, après une période d'ajustement, certains agents économiques semblent adapter leurs comportements en développant de nouvelles activités afin de compenser la perte de revenu réel.

Ce résultat est cohérent avec les analyses de **Naudé (2010)**, selon lesquelles l'entrepreneuriat dans les pays en développement constitue souvent une stratégie d'adaptation face aux difficultés économiques. Il rejoint également les observations du **Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2023)**, qui montrent que les économies caractérisées par une forte instabilité macroéconomique développent davantage un entrepreneuriat de nécessité qu'un entrepreneuriat d'opportunité.

Dans le contexte de Kinshasa, cette dynamique reflète probablement la forte prédominance du secteur informel, où la création d'activités constitue souvent une réponse aux difficultés économiques plutôt qu'une véritable stratégie d'investissement.

5.2. Crédit à l'économie et création d'entreprises

Contrairement aux attentes théoriques, le crédit à l'économie n'exerce pas d'influence statistiquement significative sur la dynamique entrepreneuriale.

Ce résultat suggère que le système bancaire congolais contribue encore faiblement au financement des nouvelles entreprises. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment les exigences élevées de garanties, le coût relativement important du crédit, la faible inclusion financière ainsi que la prédominance des mécanismes informels de financement.

Ces résultats diffèrent partiellement des conclusions de **Fafchamps (2010)** et d'**Aterido et al. (2011)**, qui montrent que l'accès au financement constitue généralement un déterminant majeur de la création d'entreprises en Afrique. Ils traduisent une spécificité du contexte congolais, où une grande partie des entrepreneurs mobilise principalement des ressources personnelles, familiales ou communautaires plutôt que des financements bancaires.

5.3. Politique monétaire et entrepreneuriat

Les résultats montrent que le taux directeur n'influence pas immédiatement la création d'entreprises. En revanche, les deuxième et troisième retards exercent un effet négatif et statistiquement significatif.

Cette dynamique confirme l'existence d'un mécanisme de transmission différée de la politique monétaire. Une augmentation du taux directeur renchérit progressivement le coût du crédit bancaire, réduit la liquidité disponible dans l'économie et limite les capacités d'investissement des entrepreneurs.

Ces résultats corroborent les enseignements de la théorie monétaire ainsi que les analyses de **North (1990)**, selon lesquelles la qualité de l'environnement institutionnel et financier influence fortement les décisions d'investissement.

Dans le contexte de Kinshasa, ce résultat souligne la sensibilité de l'activité entrepreneuriale aux orientations de la politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale du Congo.

5.4. Effets des chocs économiques

Les résultats mettent également en évidence un effet négatif immédiat des chocs économiques sur la création d'entreprises.

Les périodes correspondant aux élections générales, à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'aux différentes perturbations économiques se traduisent par une diminution significative des créations d'entreprises.

Cette relation apparaît économiquement cohérente. Les périodes d'incertitude politique ou sanitaire réduisent les investissements privés, retardent les décisions entrepreneuriales et augmentent la perception du risque.

Ces résultats rejoignent les conclusions de **Autio et Fu (2015)** ainsi que celles du **GEM (2023)**, qui soulignent que la stabilité économique et institutionnelle constitue une condition essentielle au développement d'un entrepreneuriat durable.

5.5. Enseignements généraux

Dans l'ensemble, cette étude confirme que la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa dépend davantage des conditions macroéconomiques et institutionnelles que de la seule disponibilité du crédit bancaire.

Elle met également en évidence le caractère fortement adaptatif de l'entrepreneuriat congolais. Dans un environnement marqué par une instabilité économique récurrente, une forte informalité et des imperfections du système financier, la création d'entreprises apparaît moins comme le résultat d'une exploitation d'opportunités économiques que comme une stratégie de résilience face aux contraintes du marché du travail et aux difficultés économiques.

Ces résultats enrichissent la littérature existante en proposant une analyse dynamique des déterminants macroéconomiques de l'entrepreneuriat à partir d'un modèle ARDL appliqué au cas de Kinshasa. Ils apportent ainsi un éclairage complémentaire aux travaux antérieurs, principalement fondés sur des enquêtes transversales ou sur l'analyse de l'intention entrepreneuriale.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente étude avait pour objectif d'identifier et d'analyser les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans la ville de Kinshasa au cours de la période 2000-2023. À partir d'une approche économétrique fondée sur un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL), elle

a examiné l'influence des principales variables macroéconomiques, notamment l'inflation, le crédit à l'économie, le taux directeur et les chocs économiques, sur la création d'entreprises.

Les résultats obtenus montrent que la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa est principalement influencée par les conditions macroéconomiques et les perturbations conjoncturelles. Plus précisément, l'inflation exerce un effet différé sur la création d'entreprises, traduisant les mécanismes d'ajustement progressif des entrepreneurs face aux variations du niveau général des prix. Le taux directeur produit également un effet restrictif après un certain délai de transmission, confirmant l'importance de la politique monétaire dans les décisions d'investissement. À l'inverse, le crédit à l'économie ne présente pas d'effet statistiquement significatif, ce qui révèle les limites du système bancaire dans le financement de l'entrepreneuriat congolais. Enfin, les chocs économiques, politiques et sanitaires affectent négativement la dynamique entrepreneuriale, illustrant la forte sensibilité des initiatives privées aux périodes d'incertitude.

Au-delà de ces résultats, cette recherche apporte une contribution à la littérature sur l'entrepreneuriat en République démocratique du Congo. Alors que la majorité des études antérieures se sont principalement intéressées à l'intention entrepreneuriale ou aux caractéristiques individuelles des entrepreneurs, cette étude propose une analyse dynamique des déterminants macroéconomiques de la création d'entreprises à partir de données chronologiques et d'un modèle ARDL. Elle met ainsi en évidence l'importance des mécanismes d'ajustement temporel dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale à Kinshasa.

Ces résultats conduisent à plusieurs recommandations de politique économique.

Premièrement, il apparaît nécessaire de renforcer la stabilité macroéconomique, notamment par une meilleure maîtrise de l'inflation. Un environnement économique stable réduit l'incertitude, améliore la visibilité des investisseurs et favorise les décisions de création d'entreprises.

Deuxièmement, les autorités monétaires et les institutions financières devraient développer des mécanismes de financement mieux adaptés aux besoins des micro, petites et moyennes entreprises. La mise en place de dispositifs de garantie, de produits financiers spécifiques et de procédures d'octroi de crédit plus souples permettrait d'améliorer l'accès au financement des entrepreneurs.

Troisièmement, les pouvoirs publics gagneraient à poursuivre les réformes visant à améliorer le climat des affaires, notamment par la simplification des procédures administratives, le renforcement de la sécurité juridique des investissements et la réduction des coûts de création d'entreprises.

Quatrièmement, l'amélioration des infrastructures économiques, en particulier dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique, constitue une condition essentielle pour accroître la compétitivité des entreprises et soutenir durablement la dynamique entrepreneuriale.

Enfin, les résultats soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes d'accompagnement permettant aux entreprises de mieux résister aux différents chocs

économiques, politiques ou sanitaires. Le développement de dispositifs de soutien aux PME, de fonds de stabilisation et de programmes d'assistance technique contribuerait à renforcer la résilience du tissu entrepreneurial congolais.

Malgré les enseignements apportés, cette étude présente certaines limites. Elle s'est essentiellement concentrée sur les déterminants macroéconomiques de la dynamique entrepreneuriale. Des recherches futures pourraient intégrer d'autres dimensions, notamment les facteurs institutionnels, culturels, technologiques ou comportementaux, afin d'offrir une compréhension plus complète du développement entrepreneurial dans les économies africaines.

BIBLIOGRAPHIES

Acs, Z. J., Desai, S., & Hessels, J. (2008). *Entrepreneurship, economic development and institutions*. *Small Business Economics*, 31(3), 219-234.

Afesorgbor, S. K. (2023). Entrepreneurship and business environment in Sub-Saharan Africa. *Journal of African Business*.

Andersson, M., & Noseleit, F. (2011). Start-ups and employment dynamics. *Small Business Economics*, 39(2), 361-374.

Audretsch, D. B., & Fritsch, M. (1994). The geography of firm births in Germany. *Regional Studies*, 28(4), 359-365.

Aterido, R., Hallward-Driemeier, M., & Pages, C. (2011). Big constraints to small firms' growth? Business environment and employment growth across firms. *Economic Development and Cultural Change*, 59(3), 609-647.

Beccattini, G. (1987). *Mercato e forze locali: Il distretto industriale*. Il Mulino.

Bourguiba, M. (2007). *De l'intention à l'action entrepreneuriale : approche comparative auprès de jeunes diplômés*. Thèse de doctorat, Université de Nancy.

Boutillier, S., & Uzunidis, D. (1994). *L'entrepreneur : une analyse socio-économique*. Economica.

Doeringer, P., & Piore, M. (1971). *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*. Lexington Books.

Fafchamps, M. (2010). *Growth and finance in African manufacturing*. *Journal of African Economies*, 19(Suppl. 2), ii132-ii145.

Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.

Hart, K. (1973). Informal income opportunities and urban employment in Ghana. *Journal of Modern African Studies*, 11(1), 61-89.

- Jakubiak, M., et al. (2016). Entrepreneurship and economic development. *Journal of Entrepreneurship Studies*.
- Kamdem, E. (2011). *Management et interculturelité en Afrique*. L'Harmattan.
- Kirzner, I. M. (1973). *Competition and Entrepreneurship*. University of Chicago Press.
- Lee, S., & Kwak, J. (2025). Entrepreneurial ecosystem and firm performance in developing countries. *Journal of Entrepreneurship and Innovation*.
- Molla, A. (2023). Fintech ecosystem and entrepreneurship in Africa. *African Journal of Science, Technology, Innovation and Development*.
- Mujinga Kapemba, J., Muayila Kabibu, J., & Tendele Mobonda, M. (2023). Déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants à Kinshasa. *Revue Congolaise d'Économie et de Gestion*.
- Mutula, M. (2021). Entrepreneuriat et développement économique en Afrique subsaharienne. *Revue Africaine de Management*.
- Naudé, W. (2010). Entrepreneurship, developing countries, and development economics. *United Nations University Working Paper*.
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- OCDE. (2010). *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*. OECD Publishing.
- Organisation des Nations Unies. (2001). *World Economic and Social Survey*. United Nations.
- Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. J. (2001). Bounds testing approaches to the analysis of level relationships. *Journal of Applied Econometrics*, 16(3), 289-326.
- Pindado, J., et al. (2023). Institutions, entrepreneurial networks and internationalization of African firms. *Journal of Business Research*.
- Schumpeter, J. A. (1934). *The Theory of Economic Development*. Harvard University Press.
- Verstraete, T., & Saporta, B. (2006). *Création d'entreprise et entrepreneuriat*. Éditions de l'ADREG.

